

37^e REVUE SUR GLACE

ANGE OU DÉMON

Voici quelques précisions concernant le déroulement du spectacle pour la période du mois de mars. Comme mentionné en début de saison, ce mois est consacré uniquement aux pratiques de spectacle qui se tiendra le 27 mars prochain. Bien entendu nous avons prévu des périodes pour la pratique de style libre, de danse et d'habiletés pour les patineurs/ses qui auront des compétitions et des tests à passer dans les prochains mois. Je vous rappelle qu'il est primordial de respecter les heures allouées pour chaque groupe et chaque activité.

Pour le Patinage Plus/Bambins :

- Les patineurs doivent se présenter sur les mêmes heures de pratique qu'ils avaient durant la saison régulière. Sur l'horaire remise, notez que les heures P+ englobent tous les groupes.
- Les patineurs d'une fois/semaine doivent patiner sur les 2 périodes soit le samedi et le mercredi et ce aux mêmes heures qu'un fois/semaine.
- Si votre enfant ne participe pas au spectacle, vous ne devez plus vous présenter, votre saison est terminée.
- L'horaire des Bambins est incluse dans les heures du Patinage Plus.
- Tous les groupes sont affichés au babillard de l'aréna de St-Romuald, veuillez en prendre connaissance lors de votre prochaine pratique.
- Les solistes sélectionnés au Patinage Plus : votre solo sera intégré dans le numéro de votre groupe.

Pour le Privé :

- Les groupes sont affichés au babillard de l'aréna de St-Romuald, veuillez en prendre connaissance à votre prochaine visite.
- Votre présence au pratique est primordial, s.v.p. aviser l'entraîneur de votre groupe si vous devez vous absenter.
- Cette année, les patineurs sont divisés en 3 groupes, comme le nombre de patineurs sur une même glace sera très grand, nous vous demandons d'être respectueux des consignes établies par l'entraîneur. Soyez attentif et discipliné lors des pratiques!!!!

Merci de votre collaboration.

Nadia Fournier
Présidente de la 37^e Revue sur glace